



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Risque de disparition des bac pro du LÉA-CFI à Orly

Question écrite n° 17591

### Texte de la question

Mme Clémence Guetté attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur le risque de disparition des bac pro du centre de formation en apprentissage LÉA-CFI à Orly. Le LÉA-CFI est un établissement qui dépend de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) Île-de-France et qui compte 5 campus dans toute la région. Il a récemment annoncé sa décision de fermer ses filières de baccalauréat professionnel sur 3 campus : Paris, Orly et Jouy-en-Josas. Ces fermetures concernent plus de 400 jeunes. Il s'agit pourtant de formations décisives pour la bifurcation écologique. Ainsi, à Orly, les filières qui forment aux métiers du froid et des énergies renouvelables ou à la maintenance de véhicules sont concernées. À terme, les personnels d'Orly craignent la fermeture pure et simple de leur campus : sans bac pro, il n'y aura plus de diplômés pour remplir les classes de BTS. Cette politique est justifiée par des considérations comptables très opaques et contestables. Les personnels craignent une logique de calcul financier qui fasse le choix de la formation continue au détriment de la formation initiale. Il s'agirait ainsi de détournement de l'argent public au service du privé : les locaux financés par de l'argent public pourraient, avec la fermeture des bacs pro, être sous-utilisés et libérés pour vendre de la formation continue financée par les entreprises, plus rentable pour la CCI. L'établissement forme pourtant des jeunes avec excellence et beaucoup brillent par la suite dans leurs métiers. Elle l'interroge sur les réponses qu'elle compte apporter à la mobilisation des personnels, qui dure depuis plus d'un mois.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Clémence Guetté](#)

**Circonscription :** Val-de-Marne (2<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17591

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** [Éducation et jeunesse](#)

**Ministère attributaire :** [Éducation et jeunesse](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [7 mai 2024](#), page 3551

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)